

2026/178

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-051

Date de la convocation : 23/04/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 97

Conseillers représentés : 12

Le trente avril deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José , 002 DAVID Sonia , 003 NICOLITCH Cédric , 004 LEFORT Sylvie , 005 SEMBENI Anne , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 009 HUBSCH Benoît , 010 DUCHENE Eric,, 012 THIRRIARD Philippe , 014 ETIENNE Philippe , 015 MONFOURNY Camilla , 016 LAMBLOT Laurent , 018 LOUIS Jean-Marc , 019 DUMANGE Dominique , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 023 SEMBENI Emmanuel , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 028 DURY Sébastien , 029 LAURENT-CHAUVET Pierre, 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 032 GENTY Jean-Charles , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 040 LOBIDEL Alain , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 044 CERRAJERO Eladio , 045 BROUILLON Patrick , 046 FREMIN Thierry , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 051 HAULIN Virginie , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 059 LALLEMENT Séverine , 060 AUDEGOND Michaël , 061 SOUDANT Antoine , 062 LEROY Yves , 063 ANDREY Danielle , 064 GROFF Benjamin , 065 CAILLOUX Corinne , 066 GOUBLE Sylvain , 067 AUROUX Emmanuel , 070 PERTUS Xavier , 071 RATAUX Frédéric , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 074 RAGUET Philippe , 075 BESANCON Tony , 077 OUDIN Denis , 078 LE GALL Jean-François , 079 ROUSSY Elise , 080 CANNAUX Philippe , 082 HAULIN Bertrand , 083 LALONDE Loïc , 084 WATIER Audrey , 085 DACHY Bruno , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 088 LAHOTTE Hervé , 089 FRANGEL Yann , 091 MALVAUX Frédéric , 092 FAES Alain , 093 THIERION Vincent , 094 FRAIPONT Anne , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 101 MARYNS Bruno , 102 LIES Pascal , 104 LESCUYER Anne , 105 LEBON Christophe , 107 DESGEORGES Marc , 109 CARPENTIER Dominique , 111 GARRAUD Sabine , 112 LALLEMENT Davy , 113 FESTUOT Annie , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 117 THEBAUD Hélène , 120 HABERT Johan , 121 DERVIN Eva , 122 DELIN Fabienne.

Ont donné procuration : 013 POTRON Pierre (à 025 NANJI Désiré) , 027 NAUDIN Muriel (à 028 DURY Sébastien) , 041 HULOT Christian (à 072 SIMONNET Arnaud) , 050 HERBAY Christelle (à 032 GENTY Jean-Charles) , 058 LORFEUVRE Gérald (à 100 VAN DEN BERGH Charles) , 081 BONHOMME Francis (à 003 NICOLITCH Cédric) , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège (à 104 LESCUYER Anne) , 106 MAROTEAUX Nathalie (à 105 LEBON Christophe) , 108 LESUEUR Patricia (à 107 DESGEORGES Marc) , 110 HUET Eric (à 117 THEBAUD Hélène) , 118 MACHINET Jean Baptiste (à 121 DERVIN Eva) , 119 DION Valentine (à 122 DELIN Fabienne).

Absents/Excusés : 011 TOURTIAUT Marielle, 017 JUILLET Bruno, 033 MOSCHENI Yvan, 038 NIZET Sylvain, 039 GALTIER Claude, 042 KMITA Michaël, 054 BOUILLON Jacques, 057 ARNOULT Jean Christophe, 068 MANESSE Jean-Eric, 069 BAUSSART Thierry, 076 HARDY Jérôme, 090 PIERSON Florent, 095 DION Christophe.

Secrétaire de séance : Mme Danielle ANDREY

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE POUR 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts ;

.../...

Considérant qu'il appartient à l'établissement public de se prononcer sur le vote des taux de fiscalité directe locale ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 103 voix POUR, 3 voix CONTRE (Contre : 008 SEMBENI Peggy , 087 ARNOULT Jean-Pol , 102 LIES Pascal) et 3 ABSTENTIONS (016 LAMBLLOT Laurent , 023 SEMBENI Emmanuel , 099 BESTEL Bernard) :

- **D'ADOPTER les taux de fiscalité directe locale suivants :**

Taux en vigueur sur l'année 2026 :

Taxe foncière bâtie : 5,18%

Taxe foncière non bâtie : 7,91%

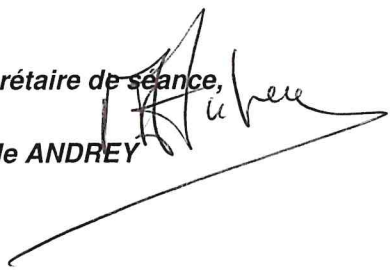
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 6,34%

Cotisation foncière des entreprises : 21,62%

- **Donne pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,**

La secrétaire de séance,

Danielle ANDREY



Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

